



quote part suite à séparation

Par **bernardi**, le **05/05/2010** à **09:43**

Bonjour,

ma question est la suivante: suite à séparation entre 2 personnes n'ayant aucun lien (mariage ou pacs) et ayant un bien commun , une maison en l'occurrence, celle-ci appartenant pour 2/3 à la femme et 1/3 à l'homme, comment se fait le partage sachant que cette maison a pris une plus-value et que l'homme demande la moitié de cette plus-value mettant en avant le fait qu'il a valorisé la maison en effectuant des travaux (dont les fournitures et une partie de la main d'oeuvre a été effectuée par la femme)?